

Cette année, ce sont au moins 1.893 objets retenus à l'étranger ou en possession de particuliers qui sont retournés entre les mains de l'État. Ces pièces font aujourd'hui l'objet d'expositions ouvertes au public. Grâce à l'initiative du Ministère des Affaires Étrangères équatorien et de la Police Nationale, ainsi que des démarches menées par l'Institut National du Patrimoine Culturel (INPC), la récupération d'au moins 1.893 pièces archéologiques ou d'objets d'art -sur le point d'être sortis du pays ou rapportés de l'étranger-, a été obtenue cette année. Dans la ville d'Esmeraldas par exemple, 1.147 pièces archéologiques ont été récupérées en mars dernier. Selon les chercheurs, elles appartiennent pour la plupart à la culture Tolita (500 a.C. 500 d.C.). La saisie des pièces patrimoniales a été rendue possible grâce à une plainte reçue par la Police du Patrimoine. Les recherches ont révélé que les objets proviennent de fouilles illégales : les individus qui étaient en leur possession ne figuraient pas dans les registres de l'INPC et les pièces étaient dépourvues du registre légal requis.

En juin cette fois, la démarche officielle de restitution à l'Équateur de 640 pièces archéologiques a débuté à la Direction des Douanes de Gênes, en Italie. Ces pièces y avaient été confisquées en 1991. Les objets ont été reçus par le Consulat Général de l'Équateur à Gênes. Les experts de l'INPC ont déterminé que la collection confisquée comprenait des objets archéologiques associés aux cultures Chorrera (950 à 350 av. J.-C.), Jama Coaque (500 av.J.-C. à 165 apr.J.-C.), Bahía (450 av.J.-C. à 80 apr.J.-C.), La Tolita (350 av.J.-C. à 350 apr.J.-C.), Guangala (200 av.J.-C. a 200 d.C.) et Manteña (100 à 1520 apr.J.-C.). La grande majorité des pièces (578) est en bon état. La collection inclut également 27 répliques modernes.

D'autres pièces sont également revenues en provenance d'Égypte et d'Argentine. En octobre, 18 pièces sont arrivées depuis le pays sud-américain au cours d'une affaire judiciaire baptisée Cañuelas. Trois autres venant du Caire sont retournées en Équateur en novembre, après avoir été interceptées à l'aéroport ; elles étaient sur le point d'être commercialisées sur le marché du patrimoine grec.

En septembre, la récupération de 985 objets archéologiques en possession de la famille Avilés-Marcillo a été qualifiée comme un précédent dans la lutte contre les délits de trafic illicite de biens culturels et patrimoniaux. À cette occasion, la Cour Constitutionnelle (CC) a déclaré un non-lieu sur le verdict de la Cour Provinciale de Guayas de 2010 sur la possession de ces objets.

[En savoir plus dans *El Telégrafo*](#)